

Ambassade de la République du Mozambique

Rue Gautier 13
1201 Genève

Tel : 022 901 17 83
Fax : 022 901 17 84

mission.mozambique@bluewin.ch • www.mozambiqueembassy.ch

FORMALITÉS POUR SE RENDRE AU MOZAMBIQUE

Horaires : du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00

Le Visa d'entrée au Mozambique est exigé à toutes nationalités avant l'arrivée au pays.
(Exemptions : Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Maurice, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe)

Vous devez présenter :

- a) votre **passport original** (valable au moins de 6 mois). Pour les étrangers habitants en Suisse : une copie du permis d'établissement.
- b) une demande de visa établie sur **le formulaire** réglementaire, fourni par la section consulaire. (Il est indispensable de mentionner la destination exacte de votre voyage sur le 2^e page. Le visa doit être consommé dans les 60 jours qui suivent après sa date d'émission.)
- c) **2 photos d'identité**
- d) Pour le **visa touristique**, veuillez présenter une photocopie de billet d'avion-aller/retour et une confirmation de la réservation de l'hôtel
- e) Les personnes se rendant au Mozambique en **visite** devront présenter une déclaration de prise en charge par la personne qui les invite avec les détails de séjour. Cette attestation doit être certifiée par un notaire local. Si la personne en charge est mozambicaine, il faut fournir une copie du passeport. Si l'hôte est étranger, envoyez une copie du permis d'établissement en Mozambique.
- f) Les personnes se rendant au Mozambique en **voyage d'affaires** devront présenter une invitation par la personne ou société (en Suisse) et une autre lettre d'invitation de l'institution à Maputo qui organise l'évènement. Une copie du billet d'avion est également à expédier.
- g) Pour le **visa diplomatique et Laissez-passer**, veuillez présenter une note verbale émanant de l'autorité compétente (en Suisse) et une autre lettre d'invitation de l'institution à Maputo qui organise l'évènement. Les demandeurs ayant un laissez-passer, sont priés à fournir une copie du billet d'avion.
- h) **Frais d'émission du visa par personne:** Délai pour l'obtention du visa : 10 jours

<u>Visa une entrée</u> (max. 30 jours dans une période de 60 jours)	CHF 90
<u>Visa multiples entrées</u> (3 x max. 30 jours dans une période de 90 jours)	CHF 130
<u>Taux d'urgence</u> (5 jours de délai)	CHF 40
- i) **Tous les paiements** de visa doivent être versés au compte postal de la Mission Permanente du Mozambique n° **17-780811-7** et une preuve de paiement doit être présentée. Les versements sont non remboursables. Seulement les demandes de visa payées seront traitées.
- j) En cas de non-récupération directe des passeports :
Enveloppe affranchie (lettre signature/recommandée : taille C5- CHF 6; CHF 6.50 pour 2 passeports, etc.); Enveloppe C4 : CHF 7,- ou 7.50 pour 2 passeports. Pour plus d'informations sur les autres prix, veuillez-vous adresser à La Poste, svp.

N.B. : Pour toutes demandes de visa, veuillez nous fournir votre adresse et n° de téléphone pour d'éventuels contacts.